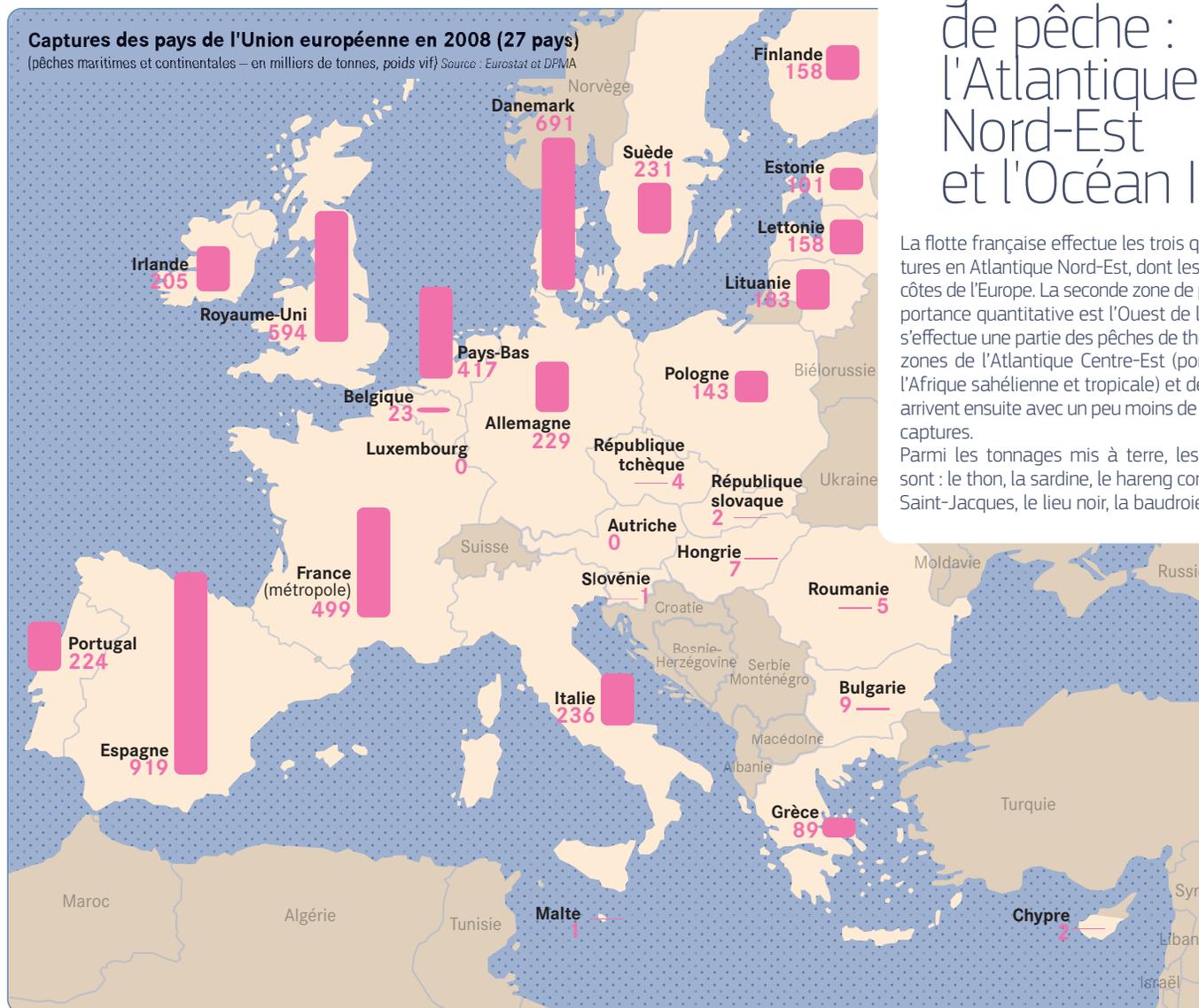




La pêche et l'aquaculture

La France est au 4^e rang de l'Union européenne avec environ 10% des captures communautaires. En 2009, la pêche française a généré 23 090 emplois de marins dont 20 150 en métropole. Le chiffre d'affaires de la pêche métropolitaine s'élève à environ 1 milliard d'euros. La pêche maritime française se caractérise par la diversité de ses flottilles, de ses captures et de ses techniques.

↓ La France dispose de deux grandes zones de pêche : l'Atlantique Nord-Est et l'Océan Indien



La flotte française effectue les trois quarts de ses captures en Atlantique Nord-Est, dont les eaux bordent les côtes de l'Europe. La seconde zone de pêche par son importance quantitative est l'Ouest de l'Océan indien, où s'effectue une partie des pêches de thons tropicaux. Les zones de l'Atlantique Centre-Est (portion à l'ouest de l'Afrique sahélienne et tropicale) et de la Méditerranée arrivent ensuite avec un peu moins de 10% du total des captures.

Parmi les tonnages mis à terre, les plus importants sont : le thon, la sardine, le hareng commun, la coquille Saint-Jacques, le lieu noir, la baudroie et le merlan.

↓ La France représente 9% de la flotte de l'Union européenne

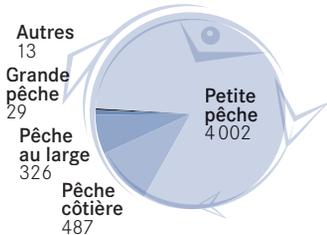
Fin 2009, la flotte de pêche française compte 7 305 navires. Elle représente environ 9% de la flotte de l'Union européenne et 16% de sa puissance. Dans toutes les régions maritimes, elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (total de 6 179 navires). 48% des navires de plus de 40 mètres sont immatriculés en région Bretagne. Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flotte pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié au cours des vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2009 en métropole (-2%), tous les types de pêche y contribuant. La pêche française a généré environ 23 000 emplois de marins en 2009. Le nombre de jours travaillés par les marins sur les navires français est en recul de 4% par rapport à 2008.

↓ 7 305 navires de pêche en 2009

Au 31 décembre 2009, la flotte française comporte 7 305 navires actifs dont 4 857 sont immatriculés en métropole et 2 448 dans les départements d'Outre-mer (DOM). La plus grande partie des navires de la flotte française ont moins de 10 mètres de longueur (71% au 31/12/2009) et seulement 3% des navires ont plus de 24 mètres. L'âge moyen des navires français est de 21 ans et l'on observe une diminution du nombre de navires d'environ 14% sur la période de 1999 à fin 2009.

La flotte par type de pêche

actifs au 31/12/2009, par type de pêche
Source : DPMA / DAM



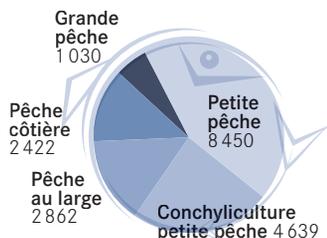
↓ 23 090 marins embarqués en 2009

En France entière (métropole+Dom), 44% des marins sont employés par la "petite pêche" (hors conchyliculture) contre 15% pour la "pêche au large" et 12% pour la "pêche côtière".

En 2009, 23 090 marins (marins embarqués en France entière) ont été employés sur des navires français. 88% de ces marins ont embarqué sur des navires immatriculés en métropole.

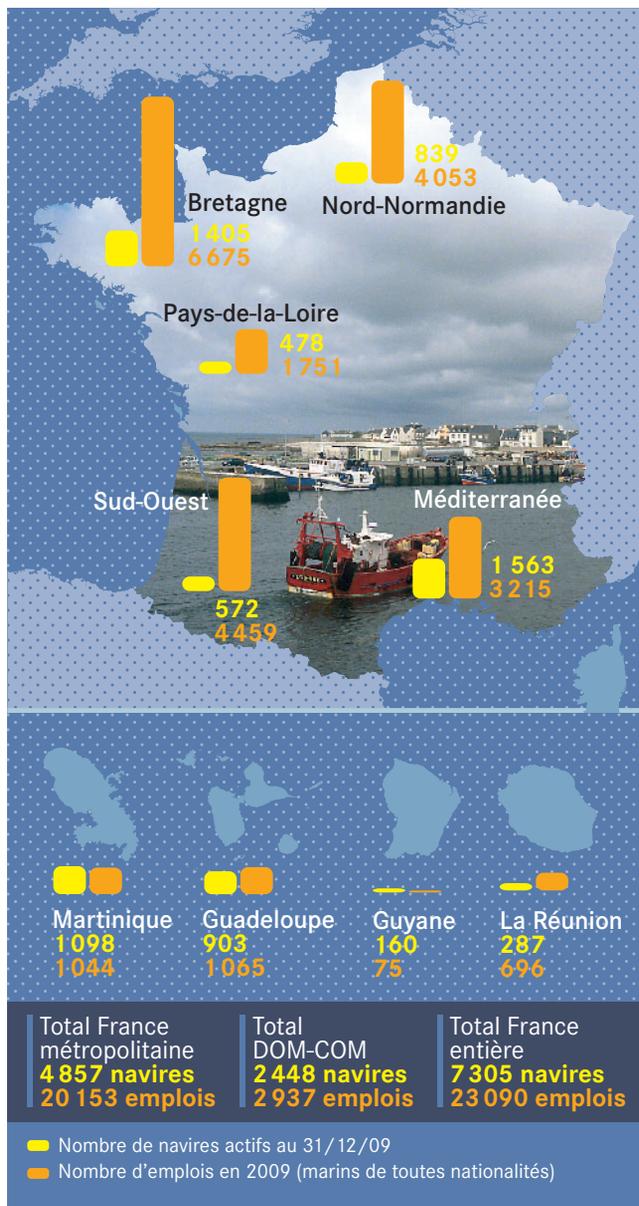
Les emplois par type de pêche

(Marins de toutes nationalités embarqués plus de 3 mois sur les navires français) Source : DPMA/DSI



La pêche sur les façades maritimes

(Hors cultures marines – petite pêche) Source : SDIM



Valeur des ventes des pêches maritimes françaises en 2009

(en millions d'euros) Source : DPMA

France métropolitaine	968
Pêche fraîche	841
- Poissons	603
- Crustacés	89
- Coquillages et assimilés	83
- Céphalopodes	66
- Algues	3
Pêche congelée ou transformée	124

Évolution de la valeur des ventes des pêches maritimes métropolitaines

(en millions d'euros) Source : DPMA



↓ Un milliard d'euros de chiffre d'affaires

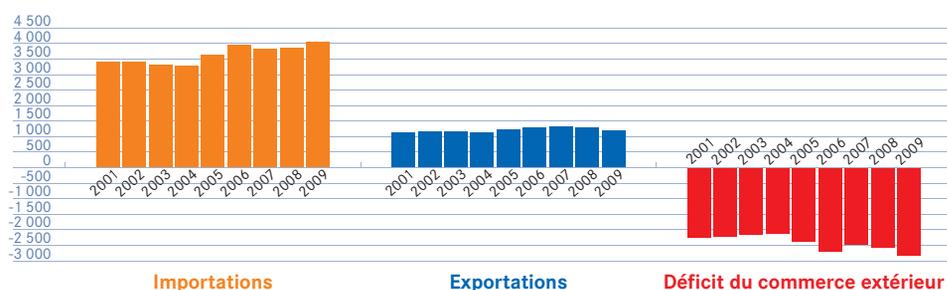
En 2009, le chiffre d'affaires des ventes des pêches maritimes métropolitaines est d'environ 1 milliard d'euros. Après une période de progression en valeur courante, il marque le pas depuis 2004. En valeur, en 2009, la baudroie, le thon, la sole, le bar, la langoustine, la coquille Saint-Jacques, le merlu et le calmar représentent les principales ventes. 41 % des quantités vendues et un peu moins des deux tiers de la valeur des ventes des pêches métropolitaines sont enregistrées dans une criée française.

↓ Un commerce extérieur déficitaire

En 2009, le commerce extérieur français des produits de la pêche et de l'aquaculture reste fortement déficitaire, le déficit global représente 769 000 tonnes en volume (+12 % entre 2008 et 2009) et 2,8 milliards d'euros courants (+9 % entre 2008 et 2009). Les exportations ont diminué de 17 % en quantité et de 15 % en valeur tandis que les importations ont augmenté de 2 % en volume et de 1 % en valeur. Les prix moyens à l'importation ont diminué de moins de 1 % par rapport à 2008 et augmenté de 3 % à l'exportation.

Balance commerciale française des produits de la pêche et de l'aquaculture

(en millions d'euros courants - hors farines, graisses et huiles, algues et poissons d'ornement) Source : Douanes



Principaux pays partenaires commerciaux de la France en 2009

(en millions d'euros - y compris farines, graisses et huiles, algues et poissons d'ornement) Source : direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE) / ministère de l'industrie, de l'économie et de l'emploi, direction générale des douanes et des droits indirects

Principaux clients

	UE 27	977
	Italie	284
	Espagne	209
	Belgique	144
	Allemagne	102
	Pays tiers	225
	Suisse	40
	Île Maurice	23

Principaux fournisseurs

	UE 27	1 651
	Royaume-Uni	366
	Espagne	277
	Pays-Bas	184
	Danemark	156
	Pays tiers	2 401
	Norvège	454
	États-Unis	160
	Chine	153

↓ L'Union européenne premier client et fournisseur

La France importe principalement du thon, du saumon, des crevettes, du cabillaud et du lieu. L'Union européenne représente 81 % des exportations (en valeur) et 41 % des importations. Les principaux fournisseurs sont la Norvège, le Royaume-Uni et l'Espagne. Les principaux clients sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique.

↓ pour en savoir +

Bilan annuel de production 2008 des pêches et de l'aquaculture, MAAPRAT - FranceAgriMer ; *Bilan annuel 2009 - Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture*, FranceAgriMer ; *Les chiffres clés de la filière pêche et aquaculture en France*, édition 2009, FranceAgriMer.



↓ Pour l'aquaculture, la France est le second pays producteur de l'UE

Premier, et presque seul producteur d'huîtres de l'Union européenne, la France est en seconde place pour l'ensemble de l'aquaculture dans le peloton serré des cinq principaux producteurs qu'elle forme avec l'Espagne (premier en tonnage), le Royaume-Uni (premier en valeur), l'Italie et la Grèce.

La conchyliculture emploie 17 200 personnes pour 9 200 "équivalents temps pleins" (ETP) avec une activité saisonnière marquée (50 % des emplois). La pisciculture marine et la salmoniculture emploient 2 800 personnes pour 2 200 ETP avec plus de permanents (80 % des emplois).

La production française en aquaculture en 2008

(en tonnes et en millions d'euros) Source : DPMA

		Tonnes	Millions d'euros
Conchyliculture	Huîtres	104 939	341
	Moules	78 526	143
	Autres	3 227	17
	Total	186 692	501
Pisciculture marine	Bar	4 163	28
	Daurade royale	1 182	8
	Autres	2 616	18
	Total	7 961	54
Pisciculture continentale	Truite arc-en-ciel	34 153	104
	Autres (inc. poissons d'étangs)	9 209	22
	Caviar d'esturgeon	16	9
	Total	43 378	135
Total	238 031	690	